



La Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestions de l'université de Bejaia, le Laboratoire RMTQ de l'université de Bejaia et le laboratoire d'économie et développement de l'université de Bejaia, en collaboration avec le CREAD organisent un colloque international les 24/25 octobre 2017 en hommage au défunt professeur en sociologie, Madoui Mohamed.

Sur le thème :

L'immigration qualifiée et développement des pays d'origine : enjeux et réalités

Argumentaire

Les rapports entre Migrations Internationales et le Développement sont au centre de débats au niveau mondial depuis l'AG des Nations Unies en 2006. Dix ans après, la Déclaration de New York (sept 2016) sur les migrants et les réfugiés apporte des éléments nouveaux quant à la Gouvernance des migrations internationales et l'inclusion du facteur migration dans les stratégies du développement local. Plusieurs axes sont identifiés pour situer la pertinence de ces rapports, en particulier autour des transferts de fonds et de la migration des compétences.

Les « transferts de fonds », tels que définis par le FMI dans son manuel sur la balance des paiements (6e version, 2008), sont exclusivement monétaires. Toutefois les analystes des migrations internationales suggèrent la prise en compte des transferts immatériels (Levitt, 2011) qui sont aussi importants que les transferts d'argent.

La migration des compétences » a connu aussi de longs débats entre les pays de départs et les pays d'accueil. Cette forme de migration est estimée comme étant une fuite des cerveaux (Bhagwati, 1973) et impose la nécessité d'une compensation pour les pays de départ. Cette idée de compensation reste toutefois difficilement à mettre en œuvre au niveau international. D'autres analystes, notamment ceux de la nouvelle politique économique des migrations, cette mobilité est indispensable et entraînerait des gains (brain gain), à long terme, pour les pays de départs (Stark, 1997 ; Rapoport, 2010).

Ces débats restent encore d'actualité, notamment pour les pays africains et pour le pays du Maghreb en particulier (CREAD/BIT, 2016). Cette étude tente une première quantification des migrations des scientifiques avec un focus sur l'Algérie.

La connaissance produite sur l'immigration des algériens sont nombreuses. Pour rappel, dans son ouvrage portant sur les « trois âges de l'immigration » évoqués par Abdelmalek Sayad (1977) à propos de l'immigration algérienne en France, des nouvelles formes de migrations circulatoires sont observées, soit un nouvel âge en constitution.

A partir des années 1980, on a assisté à l'émergence de nouvelles figures du migrant, plus qualifiées et mieux insérées dans les marchés du travail des pays d'accueil que ce soit en Europe, au Canada ou aux Etats-Unis. En France, une fragmentation des statuts du travailleur migrant (Madoui, 2012).

Peut-on estimer que nous sommes passés du concept de la fuite des cerveaux (brain

drain) à celui de retour ou de mobilité des compétences ? Ou encore, à celle de percolation mondiale des compétences ? Selon une expression de Jean-Baptiste Meyer (2009).

Selon toute hypothèse, il ne s'agirait pas seulement d'un glissement sémantique, mais d'un véritable changement dans la façon de contribuer au développement de son pays. Cela peut prendre la forme d'un retour définitif au pays, mais également de contributions et d'apports à distance qui, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, ne nécessitent pas forcément un retour et une installation définitifs dans le pays d'origine. Ceux qui ont un statut privilégié (la double nationalité, par exemple) privilégieraient plutôt une circulation sous forme d'allers/retours permanents entre ici et là-bas. Nous serions ainsi sans un mixte de remises sociales et d'investissements transnationaux, avec trois gagnants, le migrant, le pays d'accueil et le pays d'origine.

Ces mutations s'accompagneraient ainsi de politiques publiques mettant l'accent sur l'importance des compétences installées à l'étranger quant à leurs contributions des pays d'origine. Dans cette perspective, le colloque abordera, de façon non-exhaustive, un certain nombre de questions :

Axes du colloque

1. Un état des lieux de la littérature sur la question du retour des compétences en revisitant les concepts de fuite des cerveaux, de *brain gain* et le rôle des diasporas scientifiques dans le développement des pays d'origine
2. S'interroger à partir d'études empiriques sur les trajectoires individuelles, migratoires et socioprofessionnelles de personnes hautement qualifiées (entrepreneurs, cadres, médecins, scientifiques de haut grade...)
3. Le rôle des compétences expatriées dans le développement économique, social et scientifique des pays d'origine (les modalités de transfert de leur savoir faire)
4. Quelles sont les politiques publiques mises en place par les Etats du Sud pour attirer et faire participer leurs talents expatriés au développement de leur pays.
5. Comment le retour de compétences favorise l'enclenchement de dynamiques de développement local.
6. Comment le développement des TIC (vidéo conférences, internet, E-Learning...), peut favoriser l'intervention de compétences expatriées dans l'effort du développement de leur pays d'origine.
7. Les modèles et expériences diasporiques réussies dans le développement local.

Format des communications

Langues de participation en séminaire : *français, anglais ou arabe* ;

Résumé : Préciser l'axe retenu, la problématique, les résultats de recherche à étayer ultérieurement et les références théoriques en appui au projet de communication (maximum pas plus de 3000 mots).

Page de garde : Titre de la communication, nom(s) de(s) l'auteur(s) et affiliation(s) professionnelle(s), coordonnées professionnelles, adresse email de correspondance et le résumé de l'article (en 250 mots).

Pages suivantes : Titre de la communication, résumé en 250 mots. L'introduction, la problématique, les résultats ou les études de cas, les discussions, la conclusion, la

bibliographie (sélective) et les annexes ne doivent pas dépasser 20 pages. Times 12, interligne 1,5 et des marges de 3 cm.

NB : Seules les communications qui n'ont pas fait déjà objet de présentation dans d'autres événements scientifiques seront retenues.

L'évaluation des communications sera faite selon l'originalité et la pertinence des résultats obtenus.

Calendrier

Date limite de réception des projets de communication (résumé) : 15/08/2017 (Dates étendues)

Réponse du Comité scientifique : 25/08/2017

Réception de communications complètes (textes et power point) : 20/09/2017

Notification d'acceptation aux communicants le 30 Septembre 2017

Dates des journées sont : les 24/25 octobre 2017

Lieu de la tenue des journées d'études : Université de Bejaia, faculté SEGC.

NB : Les communications, ayant fait l'objet d'une évaluation dans le premier appel à communication (notamment en 2016) avant le report, sont maintenues et les auteurs seront destinataires d'une invitation pour communiquer.

Comité du programme

- **Présidents d'honneur :**
- **M. Boualem SAIDANI, Professeur, Recteur de l'université de Bejaia**
- **M. Yacine BELARBI, Directeur de recherche, Directeur du CREAD**
- **M.Kamel OUKACI, Professeur, Doyen de FSECG, Université de Béjaia**

Comité scientifique

Président : M.Moussa BOUKRIF, Professeur, université de Béjaia

Vice –Président : M.Hocine LABDELAOUI- Professeur, Directeur de recherche, CREAD, Alger

- M.Mohamed Saib MUSETTE , Directeur de recherche, CREAD, Alger
- M.Jean-Baptiste Meyer, Directeur de recherches, IRD, France
- M.Nooredine KHALED, Professeur, CREAD, Alger
- M.Michel Lallement, Professeur, CNAM, Paris
- M.Moundir LASSASSI, Maitre de recherche, CREAD, Alger
- M.Mokhtar KHALADI, Professeur, université de Bejaia
- M.Karim KHALED, Maitre de recherche, CREAD, Alger
- M.Matouk BELATTAF, Professeur, Université de Bejaia
- M. Aziz NAFA, Maitre de recherche, CREAD, Alger
- M. Améziane Ferguene, Professeur UPMF, Grenoble
- M. Aissa Kadri, Professeur émérite de sociologie, université de Paris 8
- M. Khaled TAHARI, professeur, Université d'Oran
- M. Mohamed Oudada, Professeur Université de Oughrzazete
- M. Omar DERRAS, professeur, CRASC, Oran
- M. Djamel Si Mohamed, Professeur Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
- M^{me}. Catherine Withol de Wenden, Directrice de recherche au CERI-CNRS Marie Poinot, Rédactrice en chef de la revue Hommes et Migrations
- M.Abderrahmane LELLOU, Professeur Université d'Oran
- M.Youghourta, BELLACHE Maître de conférences A, Université de Béjaia
- M.Akli Ferradji Mohand, Maître de conférences A, Doyen de la faculté de sociologie, Université de Béjaia ;
- M.Samir Boumoula, Maître de conférences A, Université de Bejaia, Directeur du laboratoire d'économie et développement
- M^{me}. Anne Gillet , Professeure, CNAM de Paris

Comité d'organisation

Les membres du comité d'organisation

Président Dr. Khaled,SELLAMI, Université de Bejaia

Vice-Président : Dr. Khaled MENNA, Maitre de recherché, CREAD, Alger

- | | |
|--------------------|---|
| • BOUKRIF MOUSSA | • MERZOUG Slimane |
| • HAMAMOUCHE Malek | • ARAB Zoubir |
| • KHIDER Abdelkrim | • BERRAH Kafia |
| • CHABITayeb | • MEDJMEDJ Fairouz |
| • IFOURAH Hocine | • AYAD Naima |
| • TALEB Houria | • IDIR Mohamed |
| • AMGHAR Malika | • HACHEMAOUI Bahidjeddine |
| • BOUKRIF Nouara | • AMGHAR Malek |
| • FRISSOU Mahmoud | • MEZIANI Mustafa |
| • ZIANE Lakhdar | • Les doctorants en Sciences de Gestion |

Information – Secrétariat d'organisation

Nous contacter:

mce2016.bejaia@gmail.com

Site web:<https://sites.google.com/site/mce2017bejaia>

Tel : +213 (0)773646185, +213 (0) 34 22 16 22, +213 (0)34 22 16 24

